

Nouveau  
**DALF**

DIPLÔME APPROFONDI DE LANGUE FRANÇAISE



# RÉUSSIR *Le Nouveau !!* DALF-NIVEAU C1



## NATURE DES ÉPREUVES

- **CO** Compréhension de l'oral
- **CE** Compréhension des écrits
- **PE** Production écrite
- **PO** Production orale



## EXEMPLE

Cadre européen commun de référence pour les langues

12 dossiers

✓ Actualisé au nouveau format de l'examen

Constantin TEGOS

expérience - niveau autonome - utilisateur  
**C1**  
CD en supplément



EDITIONS TEGOS

# SOMMAIRE

Avant-propos	p. 3
<b><u>PREMIÈRE PARTIE</u> : Compréhension des écrits et Production écrite</b>	<b>p. 7</b>
Consignes pour réussir la partie écrite	p. 8
Dossier N° 1 : "L'enseignement bilingue / Lutter contre le CO <sub>2</sub> "	p. 11
Dossier N° 2 : "Les femmes et le roman / Internet 2.0 / e-commerce"	p. 16
Dossier N° 3 : "Éloges de la diversité linguistique / Vers un impôt sur l'eau"	p. 21
Dossier N° 4 : "Le français, la Fipf et la mondialisation / Les nouvelles technologies"	p. 26
Dossier N° 5 : "L'amour, c'est tout ce qui n'est pas la raison / Le sponsoring"	p. 31
Dossier N° 6 : "Presque rien sur presque tout / L'obésité"	p. 36
Dossier N° 7 : "La Bibliothèque des mots / La Télé-réalité / La médiocratie"	p. 42
Dossier N° 8 : "Zébékiko / Les femmes qui lisent sont-elles dangereuses ?"	p. 48
Dossier N° 9 : "La Sagesse entre ciel et terre / Les médicaments"	p. 53
Dossier N° 10 : "Entretien avec Élisabeth Badinter / Lutter contre le tabagisme"	p. 58
Dossier N° 11 : "Esprit de famille / À quoi rêvent nos enfants ? / Comment on apprend ?"	p. 63
Dossier N° 12 : "Les règles de la fiction / Les métiers d'avenir"	p. 68
<b><u>DEUXIÈME PARTIE</u> : Compréhension de l'oral et Production orale</b>	<b>p. 75</b>
Consignes pour réussir la partie orale	p. 76
Dossier N° 1 : CO "Alysson Waters / Le Beaujolais / Angoulême" PO "La violence à l'école"	p. 78
Dossier N° 2 : CO "John Lennon / CNN / Formation à distance" PO "Internet, le réseau du XXI <sup>e</sup> siècle"	p. 83
Dossier N° 3 : CO "La crise de la presse / Musique et extraterrestres / Chaleur" PO "Les jeunes, les études et le travail"	p. 87
Dossier N° 4 : CO "Le contrat première embauche / Stages / Le dopage" PO "La télé en question... ?"	p. 92
Dossier N° 5 : CO "L'évaluation à l'école / La Rochelle / Grèce-Euro 2004" PO "Le dopage et la concurrence"	p. 97
Dossier N° 6 : CO "Un travail d'équipe / Au volant / Du Big-Bang à l'Internet" PO "Le mécontentement des lycéens"	p. 101
Dossier N° 7 : CO "Mars / Assurance / Tarif Internet" PO "Le stress au bureau"	p. 105
Dossier N° 8 : CO "Le grand bond en avant / Molécules chimiques / Airbus A380" PO "La vie en l'an 2020"	p. 110
Dossier N° 9 : CO "Mille et une nuits / Bio / Noël" PO "Le métier du journaliste"	p. 114
Dossier N° 10 : CO "Contre les discriminations / Service Internet / Ariane V" PO "Le prix des déchets"	p. 120
Dossier N° 11 : CO "Université / Vivre en communauté / Blogosphère" PO "L'ordinateur de demain"	p. 125
Dossier N° 12 : CO "Star Wars / Groupe Eurostar / La planète des Alpha" PO "Qu'est-ce que réussir sa vie ?"	p. 129

## ▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DES ÉCRITS

25 POINTS

Lisez le texte, puis répondez aux questions, en cochant (☒) la bonne réponse, ou en écrivant l'information demandée (dans ce cas, formulez votre réponse avec vos propres mots; ne reprenez pas de phrases entières du document, sauf si cela vous est précisé dans la consigne).

### L'ENSEIGNEMENT BILINGUE Et en France ? Quel enseignement bilingue ?

Utiliser une langue étrangère en classe comme outil de communication et d'apprentissage de matières scolaires traditionnelles (ce qui caractérise fondamentalement l'enseignement bilingue) ne va pas de soi au sein de l'école publique française. Bien que la France ait été, pendant très longtemps, un pays multilingue, chacun sait bien, en effet, que, pendant les derniers siècles, une longue tradition centralisatrice [...] avait fait de la France un pays très officiellement monolingue, défendant le principe d'une langue unique d'apprentissage à l'école.

#### Des premiers essais, limités et bien timides : les sections internationales

Dans l'enseignement public, les premières sections bilingues officielles sont apparues vers le début des années 1970, sous la dénomination de sections internationales. Ces sections, qui concernent environ 10000 élèves, existent toujours dans une vingtaine de collèges et lycées, mais leurs règles de fonctionnement en limitent singulièrement le développement ; pour ouvrir, en effet, ces sections doivent accueillir entre 25 et 50% d'élèves étrangers parlant la langue de la section et, de surcroît, l'équipe pédagogique doit obligatoirement être mixte, des enseignants du pays de la langue de cette section (au moins en histoire, géographie et littérature) devant se joindre aux enseignants français.

[...] De telles sections sont ouvertes dans treize langues : allemand, anglais, américain, arabe, danois, espagnol, italien, japonais, néerlandais, polonais, portugais et suédois. Elles existent dans les grandes villes où séjournent des cadres internationaux [...] et surtout au lycée international de Saint-Germain-en-Laye, qui est le seul à pouvoir proposer des sections dans les treize langues évoquées.

Les résultats scolaires de ces établissements sont généralement bons, mais, compte tenu du recrutement bien spécifique des élèves et de l'impossibilité statutaire de généraliser ce dispositif au sein d'autres populations scolaires, on ne peut guère en conclure que le seul critère « enseignement bilingue » est déterminant pour expliquer les bons résultats... On peut simplement dire que, les élèves de ces sections sont de bons bilingues, qu'ils ne semblent pas souffrir de ce bilinguisme scolaire imposé, rompant ainsi avec une certaine idée dominante du début du XX<sup>e</sup> siècle selon laquelle un enseignement en deux langues pouvait avoir des effets négatifs au niveau du développement intellectuel [...]

Et puis enfin, les sections européennes prennent le relais. [...]

C'est en 1992 qu'une simple circulaire annonce la création de « sections européennes et orientales », avec pour ambition de « favoriser la formation du plus grand nombre d'élèves à un niveau proche du bilinguisme, assorti d'une connaissance approfondie de la culture des pays étrangers ». Plus de dix ans plus tard, ces sections sont bien en place, il en existe plus de 3000 en France, et un séminaire officiel récent a pu en faire un bilan plutôt satisfaisant.

Ces sections démarrent en principe au niveau de la 4<sup>e</sup> des collèges par un renforcement de l'enseignement de la langue choisie (cinq heures par semaine au lieu de trois) mais ce n'est qu'à partir de la classe de Seconde que cette langue devient partiellement langue d'apprentissage pour une ou plusieurs disciplines non linguistiques (par exemple l'histoire, la géographie, la biologie, les mathématiques...).

Les sections européennes sont originales et intéressantes à plus d'un titre : elles sont créées à partir d'initiatives des établissements scolaires, elles concernent non seulement l'enseignement général mais aussi les lycées professionnels (une centaine environ) et la diversité des langues utilisées, sans être complètement satisfaisante, est tout de même davantage en accord avec les exigences d'une Europe multilingue et multiculturelle dont chaque pays membre admet la nécessité : l'anglais en effet est la langue de la section dans environ 50% des cas, mais on y trouve aussi une dizaine d'autres langues, parmi lesquelles l'allemand, l'espagnol, l'italien, le portugais, l'arabe, etc.

Suite au bilan positif, le précédent ministre français de l'éducation souhaitait donner un élan supplémentaire à ce dispositif, dans la perspective de le généraliser, mais le changement de gouvernement a porté un coup d'arrêt à cet élan.

#### Des progrès, mais il reste beaucoup à faire

La politique linguistique de la France est donc à nouveau hésitante, même si, indiscutablement, depuis une dizaine d'années, le paysage a changé en matière d'enseignement bilingue.

Malgré des résistances de toutes natures (idéologiques, identitaires ou corporatistes), [...] des expérimentations d'enseignement bilingue sont mises en œuvre ici ou là : ainsi dans certaines écoles privées comme « l'École active bilingue » ou dans les écoles associatives comme Diwan en Bretagne, les Calendrettes en Occitanie, etc.

Dans la même perspective, les programmes européens expérimentés dans les classes tels que Galatea, Eurom4 ou Evlag montrent que la recherche pédagogique se met en place [...].

Une certaine dynamique est donc en marche, mais il reste beaucoup à faire, et des dérives sont toujours possibles. Il s'agit en effet de généraliser cet enseignement en deux ou en plusieurs langues dans le système éducatif, afin de viser le développement chez les élèves de ces compétences plurilingues rendues chaque jour plus nécessaires au regard de la multiplication des échanges ; il s'agit de développer chez eux une réelle "éducation linguistique", aussi importante que peuvent l'être les éducations physique, musicale, artistique, civique, etc. Les dispositifs peuvent varier selon les âges, les lieux, les ressources, mais il s'agira toujours d'utiliser ces langues pour agir, travailler, apprendre, donc dans une logique d'activité bilingue... Il s'agit dès lors de populariser cet enseignement et d'en montrer, au-delà des bénéfices linguistiques, les bénéfices culturels et cognitifs ; il s'agit, par conséquent, d'entamer - tâche considérable - des formations de professeurs dans cette perspective...

Quant aux dérives, on les connaît, et les instances européennes (tant l'Union européenne que le Conseil de l'Europe) ne cessent de les rappeler ; il s'agit d'éviter l'hégémonie d'une seule langue, l'anglo-américain [...]. Le respect des peuples, la diversité déclarée des cultures et des langues s'accommodent mal de l'imposition - de fait ou de droit - de la langue du dominant. Dans un monde en pleine turbulence, les politiques linguistiques ne sont pas innocentes.

www.fdlm.org

### QUESTIONS

1. Quel est le but poursuivi par l'auteur de ce texte ? 2 points
- Présenter l'intérêt de l'apprentissage des langues étrangères.
- Souligner le caractère multilingue pérenne de l'école française.
- Défendre le centralisme politique français à l'égard du bilinguisme.

2. Quand et sous quel titre apparaissent les premières tentatives de bilinguisme ? 2 points
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

3. Quelles sont les conditions dont dépend la mise en place du bilinguisme ? 3 points
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

4. Cette politique en faveur du bilinguisme...
- a) a été considérée comme la principale raison des bons résultats enregistrés. 1 point
- Vrai  Faux  On ne sait pas

- b) reflète... 1 point
- la fin d'une époque dominée par le monolinguisme.
- la volonté du renouveau dans le monde de l'éducation.
- l'envie de couper court à certains stéréotypes intellectuels.

5. Cochez Vrai, Faux ou On ne sait pas et justifiez votre réponse en citant un passage du texte. 8 points\*

	Vrai	Faux	?
Les sections bilingues ont toujours gardé la même appellation. Justification : _____ _____			
Favoriser la formation de très bons élèves, tel est l'objectif du bilinguisme actuel. Justification : _____ _____			
Le bilinguisme est associé à la connaissance d'autres civilisations. Justification : _____ _____			

On estime que d'ici dix ans nous allons doubler le nombre des sections bilingues.

Justification : \_\_\_\_\_

\* 2 points par bonne réponse

6. Expliquez avec vos propres mots en quoi les sections bilingues présentent aujourd'hui un intérêt bien singulier. 3 points

7. Quelle suite a été réservée aux résultats de ces initiatives ? 3 points  
Expliquez-la avec vos propres mots.

8. La phrase : « Il s'agit en effet de généraliser cet enseignement en deux ou en plusieurs langues dans le système éducatif, afin de viser le développement chez les élèves de ces compétences plurilingues rendues chaque jour plus nécessaires au regard de la multiplication des échanges... » désigne :

- L'importance du bilinguisme dans la connaissance du monde.
- L'intérêt des échanges entre les peuples.
- L'intérêt de l'enseignement des langues à l'école.

## ► PARTIE 2 : PRODUCTION ÉCRITE

25 POINTS

### EXERCICE 1: - Synthèse de documents

/13 points

*Vous ferez une synthèse des documents proposés, en 220 mots environ. Pour cela, vous dégagerez les idées et les informations essentielles qu'ils contiennent, vous les regrouperez et les classerez en fonction du thème commun à tous ces documents, et vous les présenterez avec vos propres mots, sous forme d'un nouveau texte suivi et cohérent. Vous pourrez donner un titre à votre synthèse.*

#### Attention :

- vous devez rédiger un texte unique en suivant un ordre qui vous est propre, et en évitant de mettre deux résumés bout à bout ;
- vous ne devez pas introduire d'autres idées ou informations que celles qui se trouvent dans le document, ni faire de commentaires personnels ;
- vous pouvez bien entendu réutiliser les « mots clefs » des documents, mais non des phrases ou des passages entiers.

#### Document n°1

#### Les voitures classées selon leur propreté

Mesure-phare du Plan climat, l'étiquette énergie pour les véhicules est entrée en vigueur, mercredi 10 mai. Toute automobile neuve mise en vente à partir de cette date doit être présentée avec une vignette précisant son niveau d'émission de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), en grammes par kilomètre.

Cette mesure mime celle, déjà en vigueur, qui s'applique au gros électroménager. Le niveau d'émission de CO<sub>2</sub> des véhicules est décliné en sept catégories, de A (moins de 100 g/km) à G (au-delà de 250 g/km). Selon le classement établi par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), seules les petites Smart diesel se situent en catégorie A, avec 90 à 95 g/km. Parmi les motorisations essence, la Toyota Prius (en réalité une voiture hybride), est la mieux notée avec des émissions de CO<sub>2</sub> de 104 g/km (catégorie B). Le niveau moyen d'émissions de CO<sub>2</sub> des véhicules neufs vendus en 2005 a été de 152 g/km - soit une très légère baisse par rapport à l'année précédente (153 g/km). En 1995, le même indice se situait à 176 g/km. Les constructeurs européens se sont engagés à le faire chuter à 140 g/km d'ici à 2008-2009. Un engagement qui semble difficile à tenir.

En apportant une meilleure information aux consommateurs, l'étiquette énergie "devrait contribuer à influencer sur l'offre des constructeurs", a déclaré la ministre de l'écologie et du développement durable, Nelly Olin, mardi 9 mai au cours d'une conférence de presse. Ce dispositif d'information sera complété par une taxe additionnelle appliquée à la carte grise dès le 1er juillet 2006.

Pour tous les véhicules mis en circulation depuis juin 2004 dont les émissions de CO<sub>2</sub> sont supérieures à 200 g/km, la carte grise sera taxée à hauteur de 2 euros par gramme entre 200 g/km et 250 g/km et 4 euros

par gramme au-delà de 250 g/km. Par exemple, pour un véhicule dont l'indice d'émission de CO<sub>2</sub> se situe à 320 g/km, la surtaxe appliquée en sera de 380 euros.

Parallèlement, un crédit d'impôt de 2 000 euros sera octroyé pour l'achat d'un véhicule neuf dont l'indice d'émission est inférieur à 140 g/km (catégories A, B ou C). Cette somme sera portée à 3 000 euros si l'achat s'accompagne de la destruction d'un véhicule ancien (immatriculé avant 1997). "Dans environ six mois, nous évaluerons l'impact du dispositif, a déclaré Mme Olin. Si nous le jugeons insuffisant, nous serons contraints d'envisager de nouvelles mesures." De nouvelles dispositions fiscales sont déjà à l'étude.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

## Document n°2

### Une toiture végétale contre le CO<sub>2</sub>

Grâce aux techniques développées depuis une quinzaine d'années, il est possible d'installer des toitures végétales pesant entre 50 et 150 kilos le mètre carré à saturation d'eau, soit beaucoup moins que les toitures-jardins, qui nécessitent une hauteur de 1 mètre de terre et pèsent jusqu'à 1 tonne le mètre carré. "Les toitures peuvent être placées sur n'importe quel revêtement étanche, en béton, en acier ou en tôle ondulée", explique Raphaël Lamé, directeur de la société Le Prieuré. Les végétaux utilisés sont essentiellement des sedums, plantes de rocaille très résistantes dont il existe plusieurs variétés.

"Le prix varie entre 50 et 100 euros le mètre carré, pose comprise", assure M. Lamé. À ce coût initial devra s'ajouter celui de l'arrosage éventuel, d'autant plus nécessaire lorsque le bâtiment est situé dans une région méridionale, quand le toit est pentu ou exposé au sud. Des kits d'arrosage sont vendus à partir de 1 000 euros.

Plus l'inclinaison est élevée, plus la terre a tendance à s'affaisser et moins la pose d'un toit végétal est aisée. Les toitures du sud de la France, avec une pente de 20 à 25 degrés, sont ainsi plus faciles à équiper que celles du nord, dont l'inclinaison atteint 30 degrés.

#### De nombreux atouts

Dans l'Hexagone, ce marché "connaît une croissance annuelle de 15 % à 20 % depuis trois ans", indique François Lassalle, directeur du département végétalisation chez Soprema, entreprise leader du secteur. La progression du marché est proportionnelle à celle des bâtiments à haute qualité environnementale (HQE), que collectivités et entreprises promeuvent dans le cadre de leurs politiques de développement durable.

Les toitures végétalisées présentent de nombreux atouts : elles absorbent les poussières urbaines, limitent les chocs thermiques et régulent les pluies d'orage. Elles constituent également des "puits de carbone" puisqu'elles retiennent le gaz carbonique néfaste à l'équilibre climatique de la planète.

Les collectivités locales en équipent les lycées, gymnases ou locaux administratifs. Les industriels suivent, plaçant des plaques de sedum sur des bureaux ou des hangars. Quelques promoteurs, enfin, choisissent ce type de revêtement pour des logements collectifs.

Le marché des particuliers demeure en revanche limité. M. Lamé reconnaît avoir équipé l'an dernier "20 maisons, toutes réalisées par un architecte". Les professionnels espèrent que de futures exonérations fiscales inciteront bientôt entreprises et particuliers à faire appel à eux.

[www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

### Les idées importantes à développer (d'autres idées sont, bien sûr, possibles)

1. → La lutte contre l'émission de CO<sub>2</sub> s'accroît considérablement.
2. → De nouvelles mesures sont mises en place aussi bien dans le domaine de l'automobile que dans l'habitat.
3. → Mais, le dispositif est plus avancé dans la construction automobile que dans le secteur de la promotion immobilière.
4. → Pourtant des moyens plus coercitifs sont déjà à l'œuvre pour faire baisser les émissions de gaz carbonique des voitures.
5. → Les professionnels de la construction immobilière ne perdent pas espoir de voir appliquer des exonérations fiscales incitatives.

### SYNTHÈSE :

**/13 points**

#### La lutte contre le CO<sub>2</sub>

Les problèmes de pollution semblent vouloir trouver des solutions grâce à des mesures ponctuelles et incitatives.

Il semble, en effet, que l'industrie automobile ou le domaine du bâtiment se soient largement penchés sur la question et aient trouvé des réponses constructives.

Le but du jeu est de contribuer à faire baisser les émissions de CO<sub>2</sub>, par la création de véhicules moins salissants, ou par la pose de toits végétaux plus écologiques.

Ainsi, certains constructeurs automobiles ont déjà intégré cette notion qui s'inscrit comme point primordial du «Plan climat», avec la mise en place d'une «étiquette énergie» depuis mai 2006.

Il en va de même pour les revêtements de façades végétalisés, mieux placés que les toitures jardins, quoique plus facilement adaptables sur les structures méridionales à pente inférieure à 25 %.

Néanmoins, le dispositif mis en place pour les véhicules a plus de chance de se concrétiser que pour la mise en place de toitures végétales, puisqu'il se fonde surtout sur des moyens coercitifs et fiscaux : une taxe additionnelle sur la carte grise pour les automobiles plus polluantes, et une remise d'impôts pour l'acquisition d'un véhicule neuf dont le degré de pollution ne dépasse pas les 140 g/km. Et quand bien même ce système ne serait pas assez efficace, d'autres mesures pourraient voir le jour.

Dans le domaine de l'habitat, on espère beaucoup sur la mise en place d'exonérations fiscales afin d'inciter les entreprises et les particuliers à opter pour ce type de revêtement.

Nombre de mots : 244

## **EXERCICE 2 : - Essai argumenté**

**/12 points**

*Vous écrivez une lettre à la revue «Véhicules-propres» de la fédération des automobilistes pour donner votre avis sur les mesures envisagées contre les émissions de CO<sub>2</sub>. Vous écrivez un texte clair et bien structuré de 250 mots minimum.*

Madame Zoé Dublanc  
4, Chemin des Allées Vertes  
06000 NICE

Revue Véhicules-Propres  
Fédération des Automobilistes  
(adresse)

Nice, le 10 mai 2006,

Objet : Mon avis sur les mesures envisagées contre les émissions de CO<sub>2</sub>

Monsieur le Directeur de la Revue «Véhicules-Propres»,

Je viens de prendre connaissance de toutes les nouvelles mesures envisagées contre les émissions de gaz carbonique par les voitures.

Je vous avouerai bien volontiers être personnellement inquiète de la tournure très coercitive que prend ce nouveau dispositif.

Encore une fois les consommateurs sont pris en otage, et sont victimes d'une procédure qui devrait en premier lieu et principalement toucher les constructeurs automobiles.

En effet, il faut croire que le gouvernement ait bien peu de poids sur ces firmes internationales pour mettre à contribution les simples automobilistes qui vont actuellement être obligés de payer des redevances sur les véhicules qu'ils achètent au nom du sacro-saint adage «pollueurs-payeurs».

Mais ne sommes-nous pas encore une fois les martyres d'une coalition entre les pouvoirs publics et les créateurs de voitures, car ce sont surtout ces derniers qui mettent à notre disposition des autos salissantes émettrices de dioxyde générateur du trou de la couche d'ozone ?

De toute façon, rien n'empêchera les gros consommateurs de 4X4, de grosses berlines, ou de voitures de sport qui ont les moyens de les acheter, d'honorer la taxe. Ils s'en fichent complètement si leur véhicule pollue plus que les autres. À mon avis, je les vois mal rouler en «Smart», par plaisir de faire une économie d'impôt de 2 000 €.

En fait, ce n'est qu'une nouvelle manière de nous ponctionner à la source, sans s'en prendre réellement aux vrais pollueurs !

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie, Monsieur le Directeur, d'agréer l'assurance de ma considération la meilleure.

Nombre de mots : 259

## DOSSIER N°1 : Alysson Waters : Paradigme simplifié

### ▶ PARTIE 1 : COMPRÉHENSION DE L'ORAL

25 POINTS

#### ■ EXERCICE 1

/18 points

● **CONSIGNES** : Vous allez entendre **deux fois** un enregistrement sonore de 6 minutes environ.

- Vous aurez tout d'abord **3 minutes pour lire les questions**.
- Puis vous écouterez une première fois l'enregistrement.
- Vous aurez ensuite **3 minutes** pour commencer à répondre aux questions.
- Vous écouterez une deuxième fois l'enregistrement.
- Vous aurez encore **5 minutes** pour compléter vos réponses.

La colonne à droite du questionnaire est un **espace de brouillon** que vous pouvez utiliser librement pour prendre des notes. Cependant, seules les réponses portées dans la colonne de gauche seront prises en compte lors de la correction. Lisez maintenant les questions. Vous avez 3 minutes.

#### QUESTIONS

1. Quel est le métier d'Alysson WATERS ?	1 point
<hr/> <hr/>	
2. Quelle est sa nationalité ?	1 point
<input type="checkbox"/> Anglaise <input type="checkbox"/> Française <input type="checkbox"/> Américaine	
3. Qu'est-ce qui l'a poussée à s'occuper de la langue et de la littérature françaises ?	2 points
<hr/> <hr/> <hr/>	
4. Durant les séances de littérature comparée, les étudiants n'abordent-ils que des textes d'auteurs français ?	1,5 point
<hr/> <hr/> <hr/>	
5. Les cours de littérature comparée sont-ils destinés à une audience restreinte ?	1,5 point
<hr/> <hr/> <hr/>	
6. Apprendre le français, est-ce une priorité chez les étudiants de l'autre côté de l'Atlantique ?	1,5 point
<hr/> <hr/> <hr/>	
7. Comment se manifeste l'intérêt des Américains pour la langue française ?	1,5 point
<hr/> <hr/> <hr/>	
8. Les auteurs étrangers qu'Alysson Waters a déjà traduits sont de quelle nationalité ?	1 point
<hr/> <hr/>	
9. Quel est leur point commun ?	1 point
<hr/> <hr/>	

Prise de notes<sup>1</sup>

<sup>1</sup> La prise de notes est facultative et ne sera évaluée en aucun cas.

10. Pour Alysson Waters, que signifie la phrase : 2 points  
 «les mots ont toujours la tête de l'emploi» ?
- Il est difficile de trouver le même emploi d'un mot d'une langue à l'autre.  
 Il vaut mieux employer des paraphrases pour rendre le sens d'un mot.  
 Il est tentant de chercher des synonymes entre deux langues.
11. Quel sentiment éprouve Alysson Waters vis-à-vis de sa langue maternelle ? 1 point
- \_\_\_\_\_
12. Alysson Waters se sent-elle à l'aise lorsqu'elle traduit des poèmes ? 1 point
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_
13. Comment choisit-elle les textes pour son cours de traduction ? 2 points
- \_\_\_\_\_
- \_\_\_\_\_

## ■ EXERCICE 2

/7 points

- **CONSIGNES :** Vous allez entendre une **seule fois** plusieurs courts extraits radiophoniques.  
 Pour chacun des extraits :
- Vous aurez **50 secondes pour lire les questions;**
  - Puis, vous écouterez l'enregistrement ;
  - Vous aurez ensuite **50 secondes pour répondre aux questions.**

### QUESTIONS

#### Document 1 :

1. Que fait-on chaque fin novembre ? 1 point
- On fête une tradition millénaire.  
 On boit du beaujolais nouveau.  
 On accueille les nouveaux vins du beaujolais.
2. La région du beaujolais est située... 1 point
- dans le centre-ouest de la France.  
 dans le centre de la France.  
 dans le centre-est de la France.
3. En 1951, on a pour la première fois... 1 point
- autorisé la vente des vins en novembre.  
 produit des grands crus et des beaujolais village.  
 permis la vente du beaujolais nouveau en novembre.

#### Document 2 :

1. Ce document sonore... 1 point
- présente les festivités d'Angoulême de cette année.  
 annonce le thème du festival de la bande dessinée de cette année.  
 fait un rappel des moments forts du festival de la bande dessinée d'Angoulême.
2. Quelle a été la principale évolution ? 1 point
- La rencontre des professionnels de toute origine.  
 La sélection est devenue plus difficile.  
 L'arrivée de jeunes talents.
3. François Schuiten est... 1 point
- l'un des invités d'honneur du festival de cette année.  
 le lauréat de l'année 2002.  
 le chef du jury de la 31<sup>ème</sup> édition du festival.
4. Quelles sont les bandes dessinées qui séduisent désormais les européens ? 1 point
- .....

● **CONSIGNES** : Cette épreuve se déroulera en deux temps.

### 1. EXPOSÉ

À partir des documents proposés, vous préparerez un exposé sur le thème indiqué, et vous le présenterez au jury. Votre exposé présentera une réflexion ordonnée sur ce sujet. Il comportera une introduction et une conclusion et mettra en évidence quelques points importants (3 ou 4 maximum).

**Attention** : Les documents sont une source documentaire pour votre exposé. Vous devez pouvoir en exploiter le contenu en y puisant des pistes de réflexion, des informations et des exemples, mais vous devez également introduire des commentaires, des idées et des exemples qui vous soient propres afin de construire une véritable réflexion personnelle.

En aucun cas vous ne devez vous limiter à un simple compte rendu des documents.

### 2. ENTRETIEN

Le jury vous posera ensuite quelques questions et s'entretiendra avec vous à propos du contenu de votre exposé.

## ◆ Thème de l'exposé : LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

### Document n° 1 :

#### Violence à l'école... Pas de réponse uniforme

Le premier Ministre devait annoncer, le 20 mars, un nouveau "plan" contre la violence. Comme le journal Le Monde, on peut être sceptique... Il y a un an, Bayrou présentait déjà 12 mesures restées sans effet. Le Gouvernement doit aujourd'hui prendre des engagements précis pour nous permettre d'apporter des réponses éducatives à cette situation. Avec la FSU, nous avons fait de nombreuses propositions lors de la table ronde du 20 février.

Nos collègues ont refusé de baisser les bras face aux manifestations de violence. Par la grève, ils ont obtenu des moyens significatifs pour améliorer la situation de leur établissement. Ces initiatives ont contribué à briser la loi du silence qui entourait jusqu'à maintenant ces événements.

Le premier Ministre a été contraint à l'initiative avec la tenue de cette table ronde. C'est "un aveu de carence" du "pacte de relance de la ville". Mais, il n'a pris aucun engagement en particulier concernant les moyens. Il s'est contenté de lancer des "pistes" de réflexion sans grande nouveauté et à l'intérêt très inégal.

Pour nous, ces mesures doivent permettre de développer les actions entreprises dans le cadre des ZEP. Le réexamen de ces zones nécessite des moyens nouveaux. Nous refusons tout redéploiement pour faire correspondre les zones actuelles (558) avec les nouvelles Zones Urbaines Sensibles (700 sont prévues). L'école publique dans les quartiers difficiles doit être plus que jamais un lieu de réussite scolaire. Nous proposons :

- d'améliorer les conditions d'enseignement (baisse des effectifs, maîtres supplémentaires, réduction de l'horaire de service hebdomadaire) ;
- de développer le travail en équipe et les réseaux d'aide pédagogique ;
- d'organiser une formation initiale et continue spécifique ;
- de coordonner une véritable politique de prévention en matière de santé, d'échec scolaire et de délinquance avec les familles, les collectivités, les services publics, les associations ;
- d'améliorer les locaux et créer des salles d'activités culturelles et artistiques adaptées ;
- d'aménager véritablement le temps scolaire sans qu'il soit spécifique pour les écoles des quartiers difficiles. La coupure entre les activités scolaires "contraignantes" le matin et les activités d'éveil "libres" l'après-midi n'est pas une réponse adaptée.

#### Pouvoir prévenir

Nous ne sommes pas confrontés à des événements conjoncturels. Il s'agit de manifestations brutales de l'aggravation de la crise sociale. Chaque jeune doit pouvoir compter sur une présence constante d'adultes disponibles. Pour les jeunes et leurs familles, l'école doit rester un lieu d'accès au savoir, de citoyenneté et d'espérance. Les enseignants, les membres des réseaux d'aide, les éducateurs, les assistantes sociales, les infirmières et les personnels d'entretien, doivent constituer une communauté cohérente. Ouverte sur l'extérieur de l'établissement, elle doit, en particulier, permettre la collaboration la plus étroite avec les parents.

Le gouvernement veut, lui, consolider les "clôtures" de l'école. Il envisage d'instituer une contravention "pour intrusion dans les établissements d'enseignement" dont l'efficacité reste à démontrer. Nous contestons cette logique essentiellement sécuritaire.

par Laurent Quintard (Fenêtres sur cours)

### Document n° 2 :

#### Multimédia pour les banlieues

Maurice Cohen dirige à Pantin une entreprise de formation de secrétaires. À force de voir des jeunes filles de Seine-Saint-Denis pleines de qualités mais qui, faute de bases en français, ne pouvaient accéder à des

postes d'assistante, il a été saisi par un sentiment de révolte. "L'injustice sociale se joue dans les petites classes. Un jour, les enfants sont largués. Et on peut être sûr qu'ils ne rattraperont jamais leur retard", explique-t-il. Alors, bénévolement, à côté de son entreprise, il a monté Coup de puces pour l'avenir, une association d'ateliers itinérants de soutien scolaire gratuit pour les enfants du quartier. Il a compris que des supports modernes - ordinateurs, CD-ROM - seraient plus attrayants pour des jeunes souvent complexés, qui n'ont pas chez eux de matériel multimédia. En tirant toutes les sonnettes, notamment celle de la Fondation Générale des eaux, il s'est procuré trois vieux autocars qu'il a fait équiper d'une dizaine d'ordinateurs multimédias.

Avec Muriel Marmurstein, une jeune diplômée responsable du projet, il a pris contact avec des partenaires : le Secours populaire, très actif en matière de soutien scolaire, et des centres aérés de son département. Ainsi, les enfants en difficulté aidés par le Secours populaire ont accès une fois par semaine à l'atelier itinérant. Là, sous la direction d'un animateur et en présence de leurs moniteurs habituels, les enfants de 6 à 13 ans font du français ou des maths, de manière plus ludique. "Et ils progressent", dit Muriel Marmurstein. L'association a pris contact avec l'Inspection d'Académie pour essayer de lancer la formule à plus grande échelle en créant une zone test à Aubervilliers. Car ce qui fait peut-être l'efficacité de cette opération, c'est qu'elle ne se substitue pas à ce qui existe, mais apporte un complément adapté à des enfants en difficulté.

[www.edjgroupe.com](http://www.edjgroupe.com)

### Document n° 3 :

#### Contre la violence dans les transports, le théâtre au collège

Assise sur la banquette d'un bus imaginaire, une gamine brave le comédien professionnel. Il veut mettre du chewing-gum sur le siège. Cheveux noirs, regard noir, elle lui jette : "*Si tu fais ça, j'te marave la tête. Tu te rends compte, si ta mère elle s'assoit dessus ?*" La salle rigole. Le metteur en scène interrompt, fait réagir les spectateurs. Un jeune garçon a des idées. Il monte sur scène, pour tenter à son tour de dissuader l'acteur. La compagnie de théâtre Tenfor (Théâtre Entreprise Forum) improvise ainsi, sur le thème des comportements dans le bus, avec des collégiens. L'opération, financée par la Société de transports de l'agglomération grenobloise (Semitag), se déroulait jeudi à Fontaine, en banlieue nord de Grenoble. À 13h30, au lieu de rallier le collège Jules-Vallès, 150 élèves se sont rués dans la salle où attendaient les comédiens. Le metteur en scène, Gilles Fichez, les a accueillis, leur a rapidement présenté la séance, découpée en trois temps. Puis les a prévenus qu'eux aussi devraient jouer. Pour que l'interactivité fonctionne dans cette forme de théâtre, les spectateurs doivent être cueillis à froid, vite déstabilisés.

Avant qu'ils ne se remettent, le spectacle commence. Des "machines" emballent l'après-midi. Quatre comédiens jouent une scène très brève, en boucle : chacun répète sa phrase, son geste. Une batterie rythme ces gimmicks. Au pied de la scène, le metteur en scène commande : colère, fatigue, joie, amour. C'est saccadé, scandé. C'est proche du clip, du rap. La salle adhère à ce zapping, devient très rapidement captive.

Vient ensuite la deuxième partie. Quatre comédiens professionnels jouent *Histoires de bus*, une pièce écrite à partir de témoignages d'adolescents. Près de cinq cents lettres et cartes postales ont été collectées, puis la compagnie en a retenu trente, qui ont été adaptées, théâtralisées. Elles racontent des tranches de vie dans les transports. Un vrai huis clos, avec les incivilités des uns, et l'enfer pour les autres. Il y a aussi des rencontres, des désirs, des fraudes, des rêves : "*Les sièges ne seraient pas durs comme du bois, il y aurait des lits, un snack, une boîte.*" On se frôle, on s'affronte. Un comédien, Driss Torchi, s'attire les suffrages. Il en rajoute dans le rôle du banlieusard. Les spectateurs s'identifient.

La dernière lettre dite, les applaudissements tombent, nourris, puis la discussion s'engage. Le metteur en scène revient se planter devant les gradins. Il va jouer les intermédiaires entre les spectateurs et l'espace théâtral. Il revient d'abord sur un passage de la pièce qui a beaucoup fait rire. Le personnage de Driss Torchi collait son chewing-gum sur un siège, sous les yeux d'un copain. Dans la salle, personne n'approuve le geste. Comment l'en empêcher ? Chacun donne son avis. Fichez envoie les plus pertinents sur la scène. Les gamins rejouent la scène avec Torchi. Le comédien les provoque, les oblige à chercher de nouveaux arguments. La plupart des ados ont besoin d'un transfert pour présenter la gravité du geste. "*Imagine, c'est ton père ou ta mère qui s'assoit dessus*", lance le premier. "*Si ma famille ou ta famille elle s'assoit dessus*" lâche la seconde. "*Si c'est une femme enceinte*", prolonge le troisième. L'acteur répond avec leurs mots : "*Hé ! d'où tu parles de ma mère, toi ?*"

Débarque ensuite un troisième personnage, qui s'assoit sur le chewing-gum. "*Qui a fait ça ?*", demande-t-il aux deux voyageurs. Les ados se succèdent, personne ne dénonce l'auteur du méfait. "*C'est pas moi mais j'peux pas vous dire qui c'est*", lâche le premier gamin, buté. "*C'est un petit, il a sauté par la fenêtre*", ment celle qui voulait "*maraver la tête*" du copain.

"*J'ai pas vu*", lâche un troisième. Le metteur en scène enchaîne avec d'autres scènes. Les élèves semblent plus à l'aise dans le rôle d'un contrôleur ou d'un chauffeur. Ils dessinent alors des personnages autoritaires, violents même lorsque les mots commencent à manquer. "*Ils sont comme tous*, conclut Fichez. "*Ce qui les met en danger, c'est de se retrouver en porte-à-faux, de devoir se situer entre l'ordre et le désordre.*"

[www.liberation.fr](http://www.liberation.fr)

### **Les idées importantes à développer** (d'autres idées sont, bien sûr, possibles)

1. → De nos jours, l'insuffisance d'infrastructure scolaire, de professeurs, de formation spécialisée ainsi que d'aide pédagogique adaptée accentuent le problème de la délinquance à l'école.
2. → Les effets de la violence à l'école sont multiples, notamment l'insécurité, le racisme et le sexisme. De plus, la violence s'étend et se manifeste dans la vie quotidienne.
3. → De nombreuses expériences montrent que le dialogue et l'implication des jeunes délinquants dans la vie professionnelle peuvent apporter des améliorations à la situation actuelle.
4. → Finalement, la violence à l'école doit être traitée comme un phénomène social dont la participation de tous est nécessaire.

### **Plan d'exposé à développer** (d'autres plans d'exposé sont, bien sûr, possibles)

Le dossier présent traite la question de la violence à l'école et des propositions avancées à travers deux initiatives de partenaires privés. La violence est une réalité actuelle qui apparaît, surtout, dans les grandes villes. En France, la violence à l'école est devenue un problème crucial qui demande désespérément des solutions.

En effet, plusieurs plans annoncés et mis en œuvre n'ont pas donné les résultats escomptés. La violence au sein de l'école fait partie des manifestations brutales de l'aggravation de la crise sociale.

Ainsi, dans un premier temps je vais soulever les causes de la violence, puis les différents moyens d'action envisagés, enfin établir une comparaison avec la situation dans mon pays.

L'échec scolaire combiné aux problèmes économiques des familles, surtout dans les zones d'éducation prioritaires (ZEP), et les disparités constatées dans la communauté scolaire créent les conditions dans lesquelles la violence trouve des pistes d'expression.

En effet, une série de problèmes constatés et liés au phénomène de la violence demandent rapidement des solutions, en particulier :

- l'insuffisance d'infrastructure scolaire,
- l'insuffisance de professeurs et de formation spécialisée,
- l'insuffisance d'une aide pédagogique adaptée à la prévention de la délinquance à l'école,
- le manque de dialogue entre les partenaires sociaux accentue l'insécurité, le racisme et le sexisme,
- la violence s'étend dans la vie quotidienne.

Il en résulte que tous les efforts de prévention doivent se concentrer autour de l'idée que l'école est, avant tout, un lieu de réussite scolaire. D'après ce point de vue, plusieurs propositions officielles axées sur le réaménagement du temps et des activités scolaires ont vu le jour. Cependant, les premiers éléments encourageants, dans ce domaine, viennent de deux opérations réalisées par des partenaires sociaux, tels qu'un chef d'entreprise de formation professionnelle et un metteur en scène de théâtre.

Dans le premier cas, l'objectif était de donner la possibilité d'utiliser l'ordinateur comme support d'apprentissage du français et des maths. Les résultats enregistrés ont souligné un progrès évident chez les enfants en difficulté.

Dans le second cas, le but de l'opération était de confronter les collégiens à leurs propres attitudes et manifestations quotidiennes afin de les rendre sensibles et les faire réagir. Il s'agit d'une pièce de théâtre dont l'action se déroule dans un bus, où chacun de spectateurs-élèves peut intervenir en montant sur la scène. Ces deux exemples montrent que la violence ne se limite pas au sein de l'école, mais elle embrasse l'ensemble de la société, c'est la raison pour laquelle ces opérations portent en soi le souci de la prévention et de la réinsertion des délinquants.

Finalement, les deux expériences évoquent l'importance des idées originales capables d'aborder avec succès le problème de la violence. À cet égard, l'État doit demeurer un partenaire privilégié qui encourage les initiatives des lycéens et des partenaires sociaux.

Il paraît, donc, que la délinquance à l'école doit être traitée comme un phénomène social qui demande la participation et l'engagement de tous.

### **Questions d'entretien**

1. Pensez-vous que les jeunes de nos jours sont devenus moins respectueux des valeurs, telles que la tolérance, la générosité et l'intégrité ?
2. Sous quelles formes, la violence à l'école peut-elle s'étendre dans la vie quotidienne ?
3. Dans votre pays, la violence à l'école entraîne-t-elle les mêmes effets (actes, comportements,...) qu'en France ?
4. Quels moyens doit réunir la mobilisation contre la violence à l'école ?